

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2022

N° C30_06_2022_04 - Stratégie du projet de territoire (annexe)

Annexe(s) :

- *Stratégie du projet de territoire*

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	55	17	72	18

Pour : 38	Abstention : 15	Contre : 19	Sans Participation : 0
-----------	-----------------	-------------	------------------------

Date de convocation : 24 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le trente juin, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BONNET Line, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHASSIN Julien, CHOURRE Gilles, COUSIN Sylvie, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DUPIN Jacques, MARTIN Patrick, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NOUREAU Dominique, OUVREAU Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POUVREAU Lise, MANN Grégory, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Etaient représentés :

AUDE Laurent (pouvoir donné à BAUMGARTEN Christian), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à NOUREAU Dominique), BOUCHEREAU Isabelle (pouvoir donné à SAINTIER Marie-Emmanuelle), BOURDIER Christine (pouvoir donné à LECULLIER Lysiane), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), CROMER Maïté (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), DODIN Patrick (pouvoir donné à BROSSARD François), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à BERTHONNEAU Frédéric), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), MERCIER Sébastien (pouvoir donné à BALLAND Cyril), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), POINAS Sylviane (pouvoir donné à ARCHIMBAUD Guénaëlle), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à PICHON Gilles), THIBAULT Evelyne (pouvoir donné à TROCHON Patrick), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), WATTEBLED Frédéric (pouvoir donné à KOHLER Marie)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARRE Daniel, BARRE Gérard, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, FOUCHE Etienne, GABOREAU Bernard, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET

Paul, MAGNAN Jean-Christophe, NEE Nicole, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, RACINE Eric, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

Stratégie du projet de territoire (annexe)

Annexe(s) :

- Stratégie du projet de territoire

Un projet de territoire permet de doter une collectivité d'un cap pour les années à venir au travers d'une stratégie partagée et d'une feuille de route. Le projet de territoire Mellois en Poitou 2030 a vocation à fédérer et mettre en mouvement les acteurs du territoire autour d'objectifs communs dépassant le temps du mandat.

L'élaboration du projet de territoire Mellois en Poitou a été initiée en 2019, interrompue pendant la première vague pandémique, puis relancée en 2021 avec l'affirmation d'une démarche participative ouverte non seulement aux élus et aux partenaires mais également aux habitants du territoire. Une redéfinition méthodologique a permis la mise en place d'une large campagne participative dans le double but d'organiser de multiples temps d'échanges et de propositions collectives pour enrichir le projet et de créer les conditions favorables à son appropriation par le plus grand nombre. Plus de 600 personnes ont ainsi participé à construire le projet dans le cadre d'ateliers collaboratifs, et plus de 500 personnes ont donné leur avis sur les priorités à donner au territoire par le biais d'un questionnaire.

Cette démarche a permis la formalisation d'une vision partagée du territoire au travers de la définition de valeurs et d'enjeux qui le caractérisent. Cette vision a ensuite servi de base à la définition d'ambitions communes pour 2030, réparties en six défis et déclinées en objectifs.

L'annexe proposée dans le dossier de séance livre une version complète de la stratégie sans hiérarchisation des objectifs : cet exercice aura lieu dans le cadre d'un atelier de travail qui se tiendra en amont du conseil communautaire de 17h30 à 18h30, auquel sont invités les conseillers communautaires. La délibération qui suivra reprendra les conclusions de cet atelier de travail.

La stratégie sera ensuite envoyée pour avis à chaque conseil municipal ainsi qu'au conseil de développement. Ce dernier sera ensuite saisi en fin d'année sur le document final enrichi du plan d'actions. La version finalisée du projet de territoire sera soumise pour validation définitive au conseil communautaire au début de l'année 2023.

Vu la loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite loi Voynet ou LOADDT, reconnaissant la notion de projet de territoire,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

- APPROUVER la stratégie du projet de territoire de Mellois en Poitou telle que présentée dans le document ci-annexé.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET